

Remplir le dossier d'inscription en PDF modifiable

Les PDF modifiables permettent de remplir des formulaires directement sur l'ordinateur et de les renvoyer par mail. Sous cette forme dématérialisée nous luttons contre le gaspillage de papier.

Mode d'emploi :

1) Télécharger le document.

2) Ouvrir le document avec l'application « Adobe Acrobat Reader »

3) Remplir le document :

- Remplir tous les champs non réservés à l'administration.

- Le niveau de formation musicale est le niveau suivant celui de l'année scolaire en cours.

Les élèves en I3, I4 fin de cycle et S3 seront orientés par l'équipe pédagogique selon le niveau de l'élève ou la validation des examens de fin de cycle ; ne rien remplir dans ce champ.

- La pratique collective proposée est celle dont l'élève fait partie ou celle conseillée par l'équipe pédagogique.

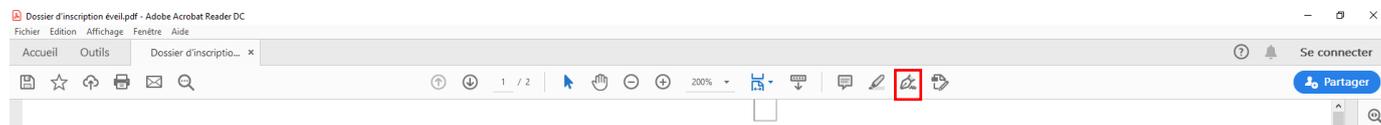
Si cette dernière ne convient pas ou si l'élève souhaite en pratiquer une autre, sélectionner la pratique collective souhaitée. Dans ce cas le choix sera soumis à validation par l'équipe pédagogique.

- Pour insérer une photo de l'élève dans le cadre « Photo » :

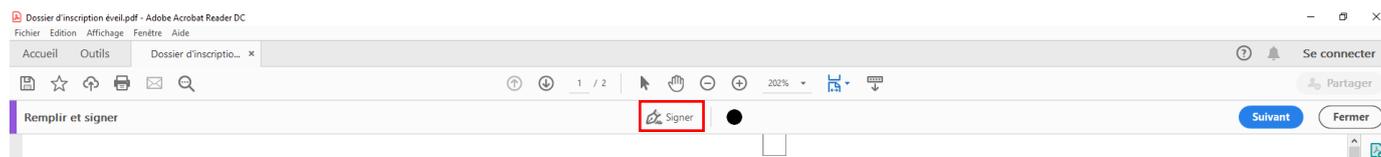
a) Copier-coller une image sur le document puis la faire glisser dans le cadre et l'ajuster au cadre

Ou

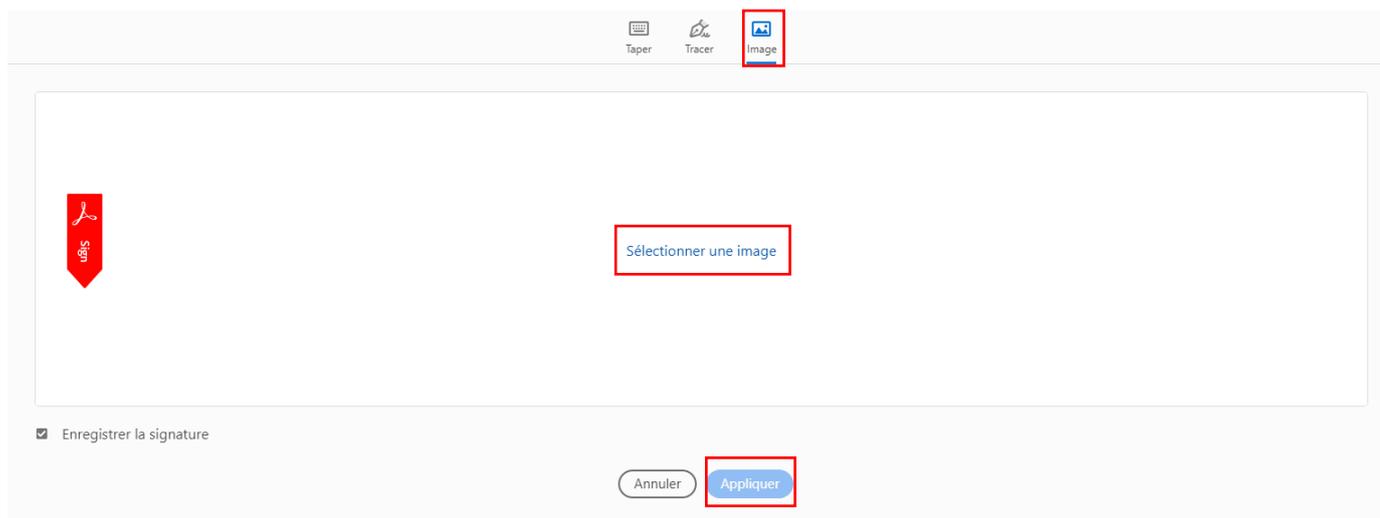
b) Cliquer sur l'icône « Signer le document en entrant ou en dessinant une signature »



c) Cliquer sur « Signer » et « Ajouter une signature »



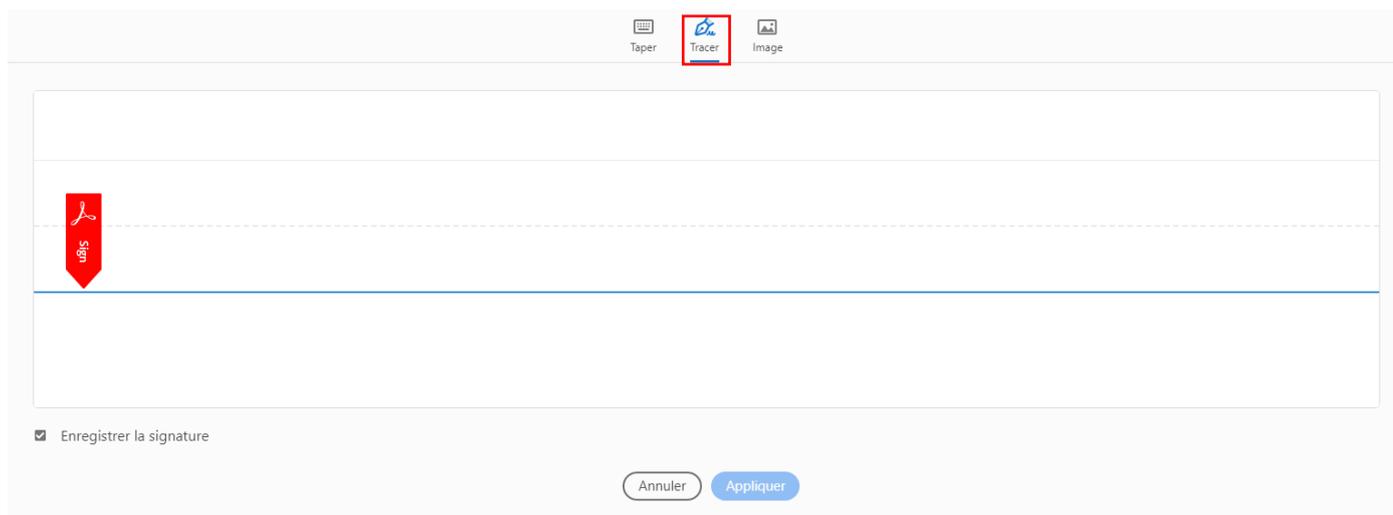
d) Cliquer sur « Image », « Sélectionner une image », sélectionner un fichier puis cliquer sur « Appliquer »



e) Faire glisser l'image dans le cadre et l'ajuster au cadre.

Pour signer le document :

Suivre les étapes b) à e). Il est également possible à l'étape d) de « Tracer » une signature à la place de sélectionner une « Image ».



4) Enregistrer le document sous : « NOM Prénom » de l'élève.

5) Renvoyer le document par mail auprès du secrétariat de l'école de musique :

farcambal@mairie-lamotteservolex.fr

Une sauvegarde est possible à tout moment, mais une fois une signature insérée, si le document est sauvegardé, il n'est plus modifiable après fermeture.

Pour tout renseignement, contacter l'école de musique.